

# LES RÉSIDENCES D'AUTEURS

ÇA SERT À QUOI ?  
POURQUOI ET COMMENT ACCUEILLIR UN AUTEUR ?

## LE COMPTE RENDU

Par Yoann Tureck (pour Easywriting) / [www.easywriting.fr](http://www.easywriting.fr)

### INTRODUCTION

Cela fait maintenant 10 ans que le Théâtre du Pélican, installé à Clermont-Ferrand, travaille à faire vivre, et à mettre en lumière l'écriture contemporaine par le biais de ses auteurs. Ces « éclaireurs de vie », comme aime à les décrire Jean-Claude Gal (directeur artistique et metteur en scène de la compagnie), sont accueillis au sein de la structure pour participer activement à la production et au travail initié autour de la jeunesse. Au-delà des créations qui ont pu en découler, c'est avant tout les notions de rencontre et de sensibilisation qui semblent animer les protagonistes de ces résidences. Ces « passeurs de mots » sont mis à l'honneur dans le cadre de cette journée organisée par LE TRANSFO qui verra les débats s'orienter vers une réflexion commune sur le concept de résidence d'auteur, ou comment montrer au monde que les auteurs sont bien vivants, et qu'ils ont un rôle à jouer dans nos sociétés.

Qu'implique cette notion, comment mettre en forme son projet, quels soutiens peut-on trouver dans cette démarche ? Autant de questions auxquelles les intervenants essaieront de répondre en s'appuyant sur leurs expériences respectives, d'auteurs, d'élus, de metteur en scène et de bibliothécaires.

### LA RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN

(par Yann Dissez, chargé de mission sur les résidences d'écrivains - Livre et Lecture en Bretagne)

#### Préambule

Auteur d'un mémoire de recherche et de nombreux articles sur les résidences d'écrivains, Yann Dissez débute son intervention par un constat : le mot « résidence » est aujourd'hui omniprésent sur l'ensemble du champ artistique. Utilisé comme une sorte de label, ce terme s'est perdu dans la pluralité des utilisations courantes qui en sont faites. Sans jeter la pierre à quiconque, Yann Dissez constate également qu'il n'existe aucune définition univoque du concept, ni aucun texte théorique ou étude qui permettraient d'en limiter le sens et d'en définir une typologie. Rien d'étonnant alors, de voir une multitude d'actions de diverses natures réunies sous la même appellation. Ses travaux l'ont amené à réfléchir à cette problématique, et à essayer de dégager des composantes constantes qui pourraient servir à la définition des différents types de projets. Après un bref historique nous ramenant aux premières pratiques « déambulatoires » de création et de transmission du savoir, au Moyen-âge et à la Renaissance, notre intervenant nous rappelle que c'est en 1981 que les premières résidences se sont formalisées, sous l'impulsion de la Maison des écrivains et de la littérature, sur des critères de durée, de contenu et de financement. L'apparition des bourses du Centre National du Livre a ensuite parachevé ce travail pour faire de la résidence un paradigme de l'action culturelle.

## Quelles constantes composent une résidence ?

L'espace est la première composante, car l'auteur se déplace pour venir s'immerger sur un territoire. Ce paradoxe spatial va être un déclencheur, car un nouvel environnement amène souvent de nouvelles sources d'inspiration et d'information. Yann Dissez présente cette notion de distance comme un stimulant, à condition de prévenir un éventuel risque de déstabilisation lié à ce décalage territorial. Il rappelle également que certains projets ne nécessitent pas forcément de déplacement.

« Offrir du temps pour créer » pourrait être une définition synthétique du concept de résidence tant la constante temporelle est primordiale. Vécue comme un temps « hors du temps » par certains auteurs, cette notion fixe un cadre. Néanmoins, il n'existe pas de durée minimale, ni maximale, rien ne fixe encore cet aspect essentiel du projet. Pourtant, ce temps, si cher à l'écrivain, va devoir être réparti différemment selon trois catégories de projet : la résidence de création, dédiant l'ensemble du temps de travail à la création ; la résidence à double projet, qui va mêler travail de création et rencontres ; et la résidence dite « d'animation », entièrement consacrée à des temps d'échanges avec les publics.

Ensuite viennent les notions de création, de financement et d'accueil, qui vont permettre de définir la teneur du projet de résidence, puis les aspects liés à la rencontre et à la transmission. Si l'on y ajoute des objectifs de formation pour l'écrivain, un plan de diffusion et un travail préalable de mise en adéquation du projet artistique et des interventions extérieures programmées, il est tout à fait possible de préciser clairement la nature de son projet, son contexte, ses contraintes et son cadre global d'application. L'importance et le degré de présence de ses composantes vont directement influencer sur la typologie du projet, et permettre ainsi à chaque partenaire de savoir sur quelle voie il s'engage. Mais comme le rappelle Yann Dissez, il n'existe pas de recette miracle, de définition unique ou de résidence idéale. Loin de lui l'idée d'une uniformité et d'un formatage de la résidence d'écrivain, mais **la construction d'un projet sur la base d'éléments stables et constants semble être la clé vers des dispositifs pertinents et favorables à l'ensemble de leurs bénéficiaires.**

## **LES RÉSIDENCES D'AUTEUR : ÇA SERT À QUOI ?**

(avec Jean-Claude Gal, directeur artistique du Théâtre du Pélican / Michel Azama et Lise Martin, auteurs et dramaturges / Christine Flament, auteur-illustratrice / Caroline Dalet, adjointe à la culture à Châteldon (63))

Cette première table ronde a vu se réunir différents protagonistes de la résidence d'auteur. En fonction de leur positionnement dans ce processus, et forts de leurs expériences dans ce domaine, chacun a pu donner son sentiment quant à sa vision de la finalité d'une résidence. Pour introduire le débat, Yann Dissez s'interroge : une résidence doit-elle obligatoirement servir ? Et, le cas échéant, qui doit-elle servir ? A-t-elle une utilité ? Et dans ce cas, quels en sont les enjeux, les aboutissants ? Il convient d'affirmer qu'ils sont différents selon les partenaires, mais qu'un accord autour d'objectifs communs est indispensable.

## Jean-Claude Gal

En tant qu'accueillant, il rappelle l'importance qu'a l'écriture contemporaine sur le quotidien des jeunes et sur leur ouverture au monde. Sa démarche s'appuie sur une problématique des publics et sur une thématique : la jeunesse. Ses complicités avec certains écrivains l'ont interrogé sur la relation entre metteur en scène et auteur, et c'est en mêlant ces deux paramètres que la résidence est devenue pour lui une évidence. Associer les auteurs à un lieu de création, à un public et à un projet global de réflexion thématique, par le biais d'accueils réguliers au sein de sa structure, lui a permis la création de liens de toutes natures. Depuis dix ans, ces projets ont permis l'écriture de nombreux textes - par et pour la jeunesse - ainsi que leurs mises en scène, car la résidence sert également à créer de la matière, un support physique, une trace. En tant que directeur de compagnie, Jean-Claude Gal voit en **la résidence un outil de cohésion sociale, d'engagement et de responsabilisation, où l'auteur est la clé, ouvrant des portes souvent closes.**

## Michel Azama

Partenaire de longue date de Jean-Claude Gal, il confirme ces propos, rappelant que sa dernière résidence au sein du Théâtre du Pélican, l'avait amené à travailler et à écrire sur ce thème précis qu'était la jeunesse, lui ouvrant par ailleurs de nouvelles perspectives. De ses différentes expériences de « résident », le dramaturge aime évoquer les liens qui ont pu se créer avec d'autres auteurs lors de résidences collectives. Il évoque ceci comme un temps d'échange, de confrontation, avec ce luxe offert de pouvoir passer du temps à parler, fantasmer, à réinventer sa vie et à évoquer le théâtre, l'écriture et la vision que chacun peut avoir de son art. Ces échanges ont eu un impact fort sur son travail, et ont même débouché sur des projets concrets, comme la création de la revue Prospero en 1993. Mais comme il le rappelle, chaque résidence est différente, et chacune à leur façon font évoluer l'écrivain qui y prend part.

## Lise Martin

Elle a également participé à une résidence avec Jean-Claude Gal. La rencontre, et le travail avec la jeunesse, autour d'un projet fort, l'ont séduite. Ensuite, c'est le lieu, Clermont-Ferrand, la ville, le rythme et l'aspect « challenge » qui ont lié le tout. Comme un fil tendu, cette résidence a déclenché en elle une envie d'écrire pour la jeunesse, chose qu'elle n'avait auparavant jamais fait. Son témoignage confirme l'impact que peut avoir une résidence sur l'orientation du travail d'écriture, mais également l'importance du contexte. En effet, Lise Martin insiste sur le fait que certains cadres peuvent ne pas être adaptés à la personnalité de l'auteur, que certaines conditions semblant idéales peuvent parfois créer des blocages, d'où l'importance du ressenti dans cette démarche.

## Christine Flament

L'environnement est également un point essentiel pour elle. Partant du principe qu'une résidence est un temps à part, dédié à la création, elle choisit de s'éloigner de son lieu de résidence le plus longtemps possible pour s'immerger, et « faire les choses autrement ». La résidence, le lieu et les gens nourrissent son inspiration. Elle rappelle également l'importance des rencontres avec d'autres auteurs, d'autres créateurs, même si cela peut parfois amener des discussions houleuses. Pour Christine Flament, une résidence est avant tout un moment de travail sur l'écriture, et elle regrette parfois le trop grand nombre de rencontres avec le public, souvent mal préparées et peu prolifiques.

## Caroline Dalet

Après avoir eu un aperçu du ressenti des auteurs quant au concept de résidence, il était intéressant de connaître le point de vue d'une élu, Caroline Dalet (adjointe à la culture à Châteldon, 63), dont la commune accueille chaque année un auteur pour une durée de trois mois. Les objectifs de cette collectivité étaient initialement une évolution de la politique d'aménagement et d'attractivité du territoire. Sans jamais avoir eu pour idée de faire de ce résident un « animateur culturel » pour la commune, le parti pris était dès l'origine le soutien à la création. D'ailleurs, les résidences sont mises en place en concertation avec l'auteur, et l'organisation de son temps de travail sur place avec les acteurs du territoire est élaborée en fonction de ses attentes, de sa sensibilité et de son caractère. **Pour la commune, cette résidence a permis de faire évoluer le regard porté sur les auteurs contemporains, autant pour les élus que pour les administrés. Elle a également pu s'inscrire en cohérence avec la politique plus globale du territoire, sur des thématiques précises. Les objectifs ont évolué avec le temps et avec l'expérience, et des habitudes ont été prises, de telle façon que le projet : Empreintes a vu le jour pour valoriser et faire perdurer le travail effectué lors de ces résidences.**

## Conclusion

En conclusion de cette matinée, nous pouvons nous accorder à remarquer l'importance de la notion de changement pour les auteurs, Michel Azama insiste d'ailleurs sur le côté exaltant du dépaysement, qui « bouge les lignes sans que l'on puisse prévoir l'effet produit sur le travail d'écriture ». La notion de rencontre semble également essentielle, comme un creuset entre auteurs, lieux et publics, car la résidence sert également à offrir des temps d'appropriation de l'auteur par son public, des temps de découverte du processus de création. **Mais la résidence est également un moyen pour les auteurs de vivre et de continuer à écrire, et même si ce n'est pas la chose qui revient le plus dans les débats, c'est un élément essentiel, qui donne son sens au terme résidence.**

## POURQUOI ET COMMENT ACCUEILLIR UN AUTEUR ?

### Modalités pratiques, aides et conseils aux volontaires

(avec Françoise du Chaxel et Dominique Richard, auteurs / Marie Rousset, auteur-poète / Jean-Claude Gal, directeur artistique du Théâtre du Pélican / Sylviane Crouzet, Médiathèque Léo Ferré à Grigny, 69)

De nombreuses interrogations sont récurrentes chez les auteurs et les organisateurs de résidences. Comme nous l'a exposé Yann Dissez en introduction, il n'existe pas encore de guide pratique ou de charte pour accompagner la mise en œuvre de résidences. Cette seconde table ronde est l'occasion de mettre en commun les expériences de chacun pour évoquer les modalités principales de structuration d'un projet.

### Pourquoi ?

La première raison qui émerge est le **soutien à la création littéraire**. Les auteurs sont à la recherche de temps et de financement pour continuer à produire, et comme le souligne Marie Rousset être rémunérée pour son travail offre une certaine quiétude. Les auteurs présents sont également unanimes sur l'importance des rencontres permises par les résidences. Sortir de son isolement, être reconnu en tant qu'auteur, être entendu, partager... Autant de choses qui nourrissent pour d'éventuelles productions futures. Du côté des accueillants, la précarité de l'auteur est également évoquée, Jean-Claude Gal revendiquant le fait de mettre à leur disposition des outils pour leur permettre de travailler sereinement. Du côté des collectivités, au-delà des enjeux en terme de développement culturel, on évoque des choix de mise en avant d'un genre littéraire peu médiatisé (exemple de Grigny avec la poésie). Il existe de multiples raisons pour accueillir un auteur en résidence, une majorité d'entre elles ayant été évoquée lors de la première table ronde.

### Comment ?

Bien qu'il n'existe pas de cadre réglementé de mise en œuvre, tous les intervenants s'accordent sur la **nécessité d'une préparation préalable minutieuse**. Pour l'accueillant, il est important de bien définir son projet. Faire savoir qui l'on est et présenter les cadres et contextes de son projet évitent les mauvaises surprises. Il existe différentes façons de mettre en place une résidence. Une fois le projet construit, les structures peuvent entrer directement en contact avec un auteur choisi, lancer un appel à candidature ou solliciter le CNL pour la diffusion d'un appel à projets. De même pour les auteurs qui peuvent présenter spontanément un projet à certaines collectivités, ou se tourner vers les structures accompagnatrices (agence culturelle, CNL...). La suite est un **échange entre partenaires pour affiner le contenu et modeler la résidence selon les objectifs propres à chacun**. En ce qui concerne les aspects administratifs, les procédures sont variables, mais dans la majorité des cas, une convention est rédigée, reprenant les éléments cooptés et engageant les deux parties. Les aspects matériels viennent ensuite, **l'important pour les auteurs présents étant la réelle implication des organisateurs, la présence d'un référent qui va les accompagner sur ce territoire, servir de guide et de lien, afin d'éviter une éventuelle solitude**. Comme le souligne Françoise Du Chaxel : « Savoir que l'on est attendu et sentir que les ouvrages ont été étudiés, sont des préalables primordiaux. Le confort matériel est appréciable, mais le réel luxe, c'est l'humain. »

### Quels financements ?

Au vu des expériences des intervenants, la recherche de financement n'est déclenchée qu'une fois le projet mis sur papier. Historiquement ce sont les villes qui demandaient les bourses de résidences, mais cela évolue. Les bourses d'auteurs, elles, sont attribuées directement aux auteurs par le CNL. Elles doivent être appuyées par une demande argumentée et présentant le projet. Ce sont des commissions qui octroient les bourses par rapport à la cohérence globale du projet artistique du demandeur, et pas seulement sur le projet de résidence. Il existe également des dispositifs liés au compagnonnage, souvent spécifiques au secteur du théâtre, et offrant des possibilités pour accueillir des auteurs dans le cadre d'une création donnant lieu une mise en scène. L'ensemble des aides existantes est disponible sur le site du CNL. Comme le rappelle Jean-Claude Gal, **le plus important est d'être convaincu de l'intérêt de son projet, et face à l'omniprésence des grosses structures dans les dispositifs de bourses, il faut se présenter avec des projets innovants, construits et finement ficelés !**

### CONCLUSION

En guise de conclusion, il semble intéressant d'insister sur certains points, et de rappeler par leurs biais l'importance de la rencontre, de l'accompagnement et du travail de création que permet un temps de résidence. Si chaque partenaire trouve son propre intérêt dans ce processus, il n'en demeure pas moins un socle de valeurs communes, qui interrogent sur la place de l'auteur dans notre société. **Les auteurs sont vivants et s'engagent par leur travail d'écriture, mais pourront-ils continuer encore longtemps ? Leurs conditions de travail sont mises à mal par les difficultés économiques, est-il besoin de rappeler qu'il n'existe pas de statut dédié, et que seulement une vingtaine d'entre eux vivent confortablement de leurs seuls droits d'auteur ?** La résidence est un engagement fort, et il existe différentes façons et différents degrés d'implication. À défaut d'une méthodologie précise, ou d'un « manuel de la résidence », il existe de nombreux dispositifs permettant la mise en œuvre de projet, et comme nous l'avons vu, il suffit parfois d'un déclic, d'une volonté politique ou d'une thématique pour voir éclore de ce terreau un champ inépuisable d'ouverture d'esprit et de liens entre les personnes. De l'envie au projet, il n'y a finalement qu'un pas à franchir.